

DIVANTIBOT

CATEGORIE DE L'ACTION

<input checked="" type="checkbox"/> Recherche / Expérimentation	<input type="checkbox"/> Transfert / Développement	<input type="checkbox"/> Formation	
DUREE DE L'ACTION	3 années	PERIODE DE REALISATION	05/2019 à 04/2022
ETAT DE L'ACTION			
<input checked="" type="checkbox"/> Projet	<input type="checkbox"/> En cours, année 1/3	<input type="checkbox"/> Terminée	
N° DE L'ENJEU TECHNIQUE	Bc Traitements alternatifs en viticulture et oenologie		
VIGNOBLES CONCERNES	Muscadet transférable à l'ensemble du val de Loire		

CONTEXTE

Ecophyto 2, le plan d'action de la filière pour réduire l'usage des pesticides et la baisse annoncée des doses hectares de cuivre rendent nécessaires l'utilisation par la viticulture de méthodes alternatives de luttés : moyens mécaniques, solutions de biocontrôle, SDN. Pour autant les modes d'actions de celles-ci sont mal cernés, tout comme les causes de leurs efficacités aléatoires.

OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE

La Chambre d'Agriculture conduit un essai Vign'effeuillage comparant notamment les potentialités anti-*Botrytis* de cette technique avec un itinéraire conventionnel et l'utilisation d'une solution de biocontrôle à base d'*Aureobasidium pullulans*. Les questions posées sont : l'effeuillage modifie-t-il le microbiote ou bien freine-t-il physiquement (eau disponible, UV, vent, ...) le développement de *Botrytis* ? Les souches de biocontrôle colonisent-elles la grappe ? Restent-elles dessus ? Le traitement est-il bien placé ? Les conditions météorologiques favorisent-elles la colonisation et le maintien de ces souches ? Etudier par biologie moléculaire l'impact réel sur la biodiversité fongique des solutions anti-*Botrytis* testées par la CA 44 : effeuillage double face, protection conventionnelle, Biocontrôle par rapport à un témoin non-traité non effeuillé. Vérifier la bonne implantation des souches d'*Aureobasidium pullulans* composant le produit de biocontrôle et leur maintien sur la baie. Déterminer la rémanence des impacts sur la biodiversité fongique des différentes situations. En fonction de ces résultats, seront proposées d'éventuelles modifications d'agenda ou de préconisation. Il est prévu un test préalable de viabilité de la solution de biocontrôle, 36 prélèvements sur 7 dates avec isolement de 30 souches fongiques par prélèvement, soit l'analyse de 1080 souches. Le projet apportera à la Chambre d'Agriculture un éclairage inédit sur les résultats de ses essais et permettra à l'IFV de valider une méthodologie d'évaluation des impacts des itinéraires de lutte anti-*Botrytis*. S'appuyant sur le programme Vign'effeuillage de la Chambre d'Agriculture, ce projet est subordonné à son maintien sur les trois années à venir. Les résultats seront la propriété des deux partenaires.

RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

DOCUMENTS DISPONIBLES

ORGANISMES PORTEUR DU PROJET	Institut Français de la Vigne et du Vin		
Interlocuteur	Morvan COARER		
Téléphone	+33 2 40 80 39 52	Courriel	Morvan.coarer@vignevin.com
ORGANISMES PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre Régionale d'Agriculture 		
BUDGET TOTAL	<ul style="list-style-type: none"> • 121 136.04 € 		
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Autofinancement : (40 174.80 € et 33 %) • Interprofession : (32 506.80 € et 27 %) • FAM (Centre ou Pays de la Loire) : (montant et %) • Conseil Régional (Centre-Val de Loire ou Pays de la Loire) : (48 454.44 € et 40 %) 		

MOTS-CLES

Botrytis, effeuillage, biocontrôle, biodiversité fongique

DATE DE MISE A JOUR

